

**Certifié conforme
La Présidente**

Céline BOUKOBZA

✓ Certifié par * youtrust

CONFLUENCE

**Société par actions simplifiée
Au capital de 380 000 euros
Siège social : 22, rue Gustave Eiffel
L'espace Cristal, Le Technoparc
78300 POISSY
977 549 443 RCS VERSAILLES**

**DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE
DU 30 JUIN 2026**

**DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025**

DEUXIEME DÉCISION

L'Associée Unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2025 s'élevant à 59 021,65 euros de la manière suivante :

- A la Réserve légale, la somme de 2 951,08 euros
Soit 5% du bénéfice de l'exercice
- A l'Associée Unique, A titre de dividende global la somme de 12 245,00 euros
Soit environ 0,32 euros par action
- Au compte « Autres réserves », le solde soit la somme de 43 825,57 euros

Le dividende sera mis en paiement au siège social dans les délais légaux.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2025 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 12 245 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

L'Associée Unique déclare être informée que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1er janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 18,6%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,

- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

Bilan Actif

Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025			31/12/2024
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	Capital souscrit non appelé (I)				
	Frais d'établissement (II)				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais de développement				
	Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Imm. inc. en cours, avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations tech., mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles				
	Imm. corp. en cours, avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (1)				
ACTIF CIRCULANT	Participations	380 099		380 099	380 099
	Créances rattachées à des participations	132 836		132 836	
	Titres imm. de l'activité de portefeuille				
	Autres titres immobilisés	15		15	15
	Prêts				
	Autres immobilisations financières				
	Total de l'actif immobilisé (III)	512 950		512 950	380 114
	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières et autres approvisionnements				
	En-cours de production				
	Produits finis				
	Marchandises				
	Avances et acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (2)				
	Créances clients et comptes rattachés	16 800		16 800	
	Autres créances	7 929		7 929	37 491
	Charges constatées d'avance	263		263	
	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	Actions propres				
	Autres titres				
	Instruments financ. à terme et jetons détenus				
	Disponibilités	35 518		35 518	3 567
	Total de l'actif circulant (IV)	60 509		60 509	41 058
COMPTES DE REGULARISATION	Frais d'émission des emprunts (V)				
	Primes de remboursement des emprunts (VI)				
	Ecart de conversion et différences d'évaluation				
	Actif (VII)				
TOTAL GENERAL DE L'ACTIF (I à VII)		573 458		573 458	421 172

Copie conforme La Présidente

Céline BOUKOBZA

✓ Certifié par * yourtrust

(1) dont immobilisations financières à moins d'un an
(2) dont créances à moins d'un an

132 836
157 827
37 491



Bilan Passif

Règlement ANC 2022-06		31/12/2025	31/12/2024
Capitaux Propres	Capital (dont versé)	380 000	380 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecarts de réévaluation		
	Ecarts d'équivalence		
	RESERVES		
	Réserve légale	2 372	
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	24 307	
	Report à nouveau		(8 765)
Autres fonds propres	Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	59 022	47 445
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	465 701	418 679
Provisions	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
Provisions	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
DETTES	Total des provisions		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit		
	Emprunts et dettes financières divers (2)	46 419	
	Instruments financiers à terme		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 930	2 493
	Dettes fiscales et sociales	13 809	
DETTES	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	45 600	
	Produits constatés d'avance		
DETTES	Total des dettes (1)	107 757	2 493
DETTES	Ecarts de conversion et différences d'évaluation - Passif		
	TOTAL PASSIF	573 458	421 172
(1) Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)		107 757	2 493
(2) Dont emprunts participatifs			

Compte de Résultat

1/2

Règlement ANC 2022-06				31/12/2025	31/12/2024
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue	130 000		130 000	
	Montant net du chiffre d'affaires	130 000		130 000	
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions				
	Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions				
	Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles				
	Autres produits			102	
	Total des produits d'exploitation			130 102	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises				
	Variation de stocks				
	Achats de matières premières et autres approvisionnements				
	Variation de stocks				
	Autres achats et charges externes (1)			3 369	2 742
	Impôts, taxes et versements assimilés			1 000	
	Salaires			84 440	
	Cotisations sociales			33 445	
	Dotations aux amortissements et aux dépréciations :				
	Sur immobilisations : dotations aux amortissements				
	Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
	Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
	Dotations aux provisions				
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées				
	Autres charges			101	
	Total des charges d'exploitation			122 356	2 742
RESULTAT D'EXPLOITATION			7 746	(2 742)	
(1) Y compris :					
- Redevances de crédit-bail mobilier					
- Redevances de crédit-bail immobilier					



Compte de Résultat

2/2

		Règlement ANC 2022-06	31/12/2025	31/12/2024
RESULTAT D'EXPLOITATION			7 746	(2 742)
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré			
PRODUITS FINANCIERS	De participation (2)		50 000	50 000
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (2)			
	Autres intérêts et produits assimilés (2)		1 276	186
	Reprises sur dépréciations et provisions			
	Différences positives de change			
	Produits des cessions d'immobilisations financières			
	Produits nets sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie			
Total des produits financiers			51 276	50 186
CHARGES FINANCIERS	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions			
	Intérêts et charges assimilées (3)			
	Différences négatives de change			
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées			
	Charges nettes sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie			
Total des charges financières				
RESULTAT FINANCIER			51 276	50 186
RESULTAT COURANT avant impôts			59 022	47 445
	Produits exceptionnels			
	Charges exceptionnelles			
RESULTAT EXCEPTIONNEL				
Participation des salariés aux résultats Impôts sur les bénéfices				
Total des produits			181 378	50 186
Total des charges			122 356	2 742
BENEFICE OU PERTE			59 022	47 445
(2) dont produits concernant les entités liées				
(3) dont intérêts concernant les entités liées				

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de 573 458 euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total produits de 181 378 euros et un total charges de 122 356 euros, dégageant ainsi un résultat de 59 022 euros.

L'exercice considéré débute le 01/01/2025 et finit le 31/12/2025.

Il a une durée de 12 mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du règlement 2022-06 de l'Autorité des Normes Comptables homologué par arrêté ministériel du 26 décembre 2023, modifiant le règlement 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables relatif au Plan Comptable Général.

Pour les dispositions non modifiées par le règlement ANC n°2022-06, les règles antérieurement applicables demeurent inchangées.

L'application de ce règlement constitue un changement de méthode comptable résultant d'un changement de réglementation. Ce changement est appliqué de manière prospective, sans retraitement des exercices antérieurs.

Les principales incidences théoriques de l'application du règlement ANC n°2022-06 portent notamment sur :

- la nouvelle définition et présentation du résultat exceptionnel,
- la suppression de la technique des transferts de charges,
- les modifications de présentation du bilan et du compte de résultat.

Toutefois, ces évolutions n'ont pas d'impact significatif sur les comptes de l'exercice.

Immobilisations

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) minoré des remises, rabais et escomptes obtenus.

Amortissements

Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire ou dégressif (fiscal) en fonction de la durée normale d'utilisation du bien.

- § Immobilisations non décomposables : conformément aux mesures de simplifications pour les PME, ces immobilisations sont amorties sur la durée d'usage fiscalement admise.
- § Immobilisations décomposables : si les éléments d'un actif ont des durées d'utilisations différentes, chaque élément est comptabilisé séparément et un plan d'amortissement propre à chacun est retenu.

La dépréciation des immobilisations est évaluée par l'entité à chaque clôture, au moyen de test de dépréciation effectué dès qu'existe un indice de perte de valeur.

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Règles et Méthodes Comptables

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Faits caractéristiques de l'exercice

Une rémunération de Présidence est facturée à la filiale SAS AB ENVIRONNEMENT, pour un montant de 130 000€ pour l'exercice.

Immobilisations

Règlement ANC 2022-06

Règlement ANC 2022-06		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2025
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions, créations, apport, et virements de poste à poste	Virements de poste à poste	Cessions ou mise hors srvc	
INCORPORELLES	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Autres immobilisations incorporelles						
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agencement						
	instal. agencement						
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, informatique et mobilier						
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES							
FINANCIERES	Participations	380 099					380 099
	Créances rattachées à des participations			132 836			132 836
	Autres titres immobilisés	15					15
	Prêts et autres immobilisations financières						
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	380 114		132 836			512 950
TOTAL		380 114		132 836			512 950

Amortissements

Règlement ANC 2022-06			Durée ou taux	Mode d' amts	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2025
						Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement							
	Frais de développement							
	Fonds commercial							
	Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES								
CORPORELLES	Terrains							
	Constructions sur sol propre							
	sur sol d'autrui							
	instal. agencement aménagement							
	Instal technique, matériel outillage industriels							
	Autres Instal., agencement, aménagement divers							
	Matériel de transport							
	Matériel de bureau, mobilier							
	Emballages récupérables et divers							
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES							
TOTAL								

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autr	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autr	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencnt aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Filiales et participations

1
1

A. Filiales (plus de 50%)
B. Participations (10 à 50%)

31/12/2025	Capitaux propres	Q uote part du capital détenue (en pourcentage)	Valeur comptable des titres détenus		Montant net des prêts et avances consentis par la sté
			Brute	Nette	
A1. Renseignements détaillés pour chaque filiale					
SAS AB ENVIRONNEMENT	306 455	100,00	380 000	380 000	
SCI CELAMBRE	(29 327)	99,00	99	99	132 836
A2. Renseignements globaux pour les filiales non reprises au A1					
A. Total des filiales	277 128	199,00	380 099	380 099	132 836
B1. Renseignements détaillés pour chaque participation					
B2. Renseignements globaux pour les participations non au B1					
B. Total des participations					
C. Total des filiales et des participations (A + B)	277 128	199,00	380 099	380 099	132 836
A1. Renseignements détaillés pour chaque filiale	Montant des engagements donnés par la sté	Chiffre d'affaires hors taxe du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la société	Observations
SAS AB ENVIRONNEMENT	46 419	569 605	3 061	50 000	
SCI CELAMBRE		1 900	(29 427)		
A2. Renseignements globaux pour les filiales non reprises au A1					
A. Total des filiales	46 419	571 505	(26 366)	50 000	
B1. Renseignements détaillés pour chaque participation					
B2. Renseignements globaux pour les participations non au B1					
B. Total des participations					
C. Total des filiales et des participations (A + B)	46 419	571 505	(26 366)	50 000	

Créances et Dettes

Règlement ANC 2022-06		31/12/2025	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations	132 836	132 836	
	Prêts			
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	16 800	16 800	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	7 929	7 929	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés			
	Débiteurs divers			
	Charges constatées d'avance	263	263	
TOTAL DES CREANCES		157 827	157 827	
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2025	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	1 930	1 930		
	Personnel et comptes rattachés	3 126	3 126		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	6 897	6 897		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	3 180	3 180		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	606	606		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés	46 419	46 419		
	Autres dettes	45 600	45 600		
	Dettes représentatives de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES		107 757	107 757		
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice					
Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

Capital social

		31/12/2025	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		38 000,00	10,0000	380 000,00
	Emises pendant l'exercice			0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice			0,0000	
	Du capital social fin d'exercice		38 000,00	10,0000	380 000,00

Effectif moyen

		31/12/2025	Interne	Externe
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Cadres & professions intellectuelles supérieures		2	
	Professions intermédiaires			
	Employés			
	Ouvriers			
	TOTAL		2	

Variations des Capitaux Propres

Règlement ANC 2022-06	Capitaux propres clôture 31/12/2024	Affectation du résultat N-1 1	Apports avec effet rétroactif	Variations en cours d'exercice 2	Capitaux propres clôture 31/12/2025
Capital social	380 000				380 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...					
Ecarts de réévaluation					
Réserve légale		2 372			2 372
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves réglementées					
Autres réserves		24 307			24 307
Report à nouveau	(8 765)	8 765			
Résultat de l'exercice	47 445	(47 445)		59 022	59 022
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL	418 679	(12 000)		59 022	465 701

Date de l'assemblée générale 30/06/2025

Dividendes attribués 12 000

¹dont dividende provenant du résultat n-1 12 000

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après affectation du résultat n-1 406 679

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports avec effet rétroactif 406 679

² Dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice

Variation des capitaux propres au cours de l'exercice hors opérations de structure 47 022

Charges à payer

Règlement ANC 2022-06		31/12/2025
Total des Charges à payer		51 659
Dettes fournisseurs et comptes rattachés FOURNISSEURS - FACT. NON PARVENUES	1 295	1 295
Dettes fiscales et sociales PERSONNEL - DETTE PROV CP TAXE APPRENTISSAGE LIBERATOIRE A PAYER CHARGES SOCIALES A PAYER SUR PROV CP CHARGES SOCIALES - CHARGES A PAYER	3 126 73 1 419 146	4 764
Autres dettes CLIENTS - RRR A ACCORDER	45 600	45 600

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

Règlement ANC 2022-06	31/12/2025	Résultat avant impôts	Impôts (1)	Résultat après impôts
RESULTAT COURANT		59 022		59 022
RESULTAT EXCEPTIONNEL (et participation)				
RESULTAT COMPTABLE		59 022		59 022

(1) après retraitements fiscaux.